

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES FAÏENCES POITEVINES

PAR

Charles Merle (*) & José António Falcão (**)

En 1864 paraissait à Niort, chez Clouzot, *L'art de terre chez les Poitevins* (1). Benjamin Fillon y développait la théorie esquissée en décembre 1862, dans une lettre à Riocreux (2), alors conservateur du musée de Sèvres, sur les faïences d'Oiron, attribution qu'il proposait pour les poteries qu'on avait coutume d'appeler, faute de mieux, les faïences d'Henri II. On connaît le sort dévolu à la thèse de Fillon et l'attribution de ces mêmes poteries par Bonaffé à Saint-Porchaire (3).

L'art de terre comportait une troisième partie consacrée aux faïences poitevines qui a été longtemps tenue pour avoir fait l'histoire des ateliers de cette province. En réalité, la longue accumulation de notes qui la compose, le mélange des pièces attribuées au Poitou avec celles fabriquées hors de la province étaient des artifices destinés à étayer la théorie des faïences d'Oiron (4). Il n'en demeure pas moins que nombre de publications s'y sont par la suite référés.

On ne peut pas s'empêcher de regretter, lorsqu'on compare *L'art de terre* avec les grands ouvrages sur la céramique française, tels ceux de Du Broc

(*) Membre titulaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(**) Membre correspondant de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(1) BENJAMIN FILLON, *L'art de terre chez les Poitevins, suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou*, Niort, 1864. Voir également «Les céramiques poitevines», dans *Poitou et Vendée*, VII-X, Niort, 1865.

(2) *Id.*, *Les faïences d'Oiron, lettre à M. Riocreux, conservateur du musée de Sèvres*, Fontenay, 1862.

(3) EDMOND BONAFFÉ, «Les faïences de Saint-Porchaire», dans *Gazette des Beaux-Arts*, I, Paris, 1888, pp. 313-327, et I, 1985, pp. 277-286; *id.*, «Le plat de Saint-Porchaire du musée du Louvre», dans la même *Gazette*, I, 1896, pp. 505-508. On trouvera le dernier état de la question dans un article de BERTRAND JESTAZ, «Poteries de Saint-Porchaire», dans *Revue du Louvre*, V-VI, Paris, 1975, pp. 384-396.

(4) Voir ÉMILE BRETHÉ, «Benjamin Fillon et *L'art de terre*», dans *Revue du Bas Poitou*, I, Poitiers, 1957, pp. 28, 328, 425.

de Segange sur Nevers ⁽⁵⁾ ou de Pottier sur Rouen ⁽⁶⁾, qui sont contemporains, que l'érudit fontenaisien ne se soit pas limité à des recherches identiques. La grande querelle qui a opposé les tenants d'Oiron et ceux de Saint-Porchaire a centralisé la recherche historique sur ce sujet ⁽⁷⁾, au détriment de l'étude de céramiques moins prestigieuses il est vrai, à une époque où celle-ci était encore relativement facile. Et cela est d'autant plus regrettable que tout n'est pas faux dans l'ouvrage de Fillon, loin de là. Encore convient-il de faire le partage du vrai et de l'invention.

S'il est incontestable qu'un certain nombre de faïenceries ont existé en Poitou à la fin du XVIII^e siècle, il faut, en revanche, être très réservé sur les prétendus ateliers qui auraient fonctionné au XVII^e. Ces assertions nous semblent relever du domaine de l'imagination.

L'existence de plusieurs faïenceries est bien attestée à la fin du XVIII^e siècle sur le territoire du Poitou: Poitiers, Genouillé (dont on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un seul et même établissement) et Saint-Savin pour le département de la Vienne; Chef-Boutonne, Rigné, Saint-Porchaire et Parthenay pour le département des Deux-Sèvres, cette dernière étant la plus tardivement connue; L'Ile-d'Elle pour le département de la Vendée. Quelques uns de ces établissements fonctionneront encore quelque temps au XIX^e siècle. Niort aura le sien sous le règne de Louis XVIII, mais son existence sera très éphémère ⁽⁸⁾.

L'histoire de ces différents ateliers n'a jamais été bien établie en raison des sources utilisées: *Afiches du Poitou* pour l'essentiel, quelques actes épars, la *Statistique du département des Deux-Sèvres* du baron Dupin, et puis bien sûr Benjamin Fillon. À présent la bibliographie sur le sujet demeure fort réduite ⁽⁹⁾. Nous avons cherché à compléter ces sources par

(5) DU BROC DE SEGANGE, *La faïence, les faïenciers et les émailleurs de Nevers*, Nevers, 1863.

(6) ANDRÉ POTTIER, *Histoire de la faïence de Rouen*, Rouen, 1870.

(7) On le perçoit bien en consultant, entre autres, la très remarquable *Revue poitevine et saintongeaise* (I-XI, Poitiers-Saints, 1884-95), organisée et animée par JOSEPH BERTHELÉ, qui fut archiviste du département des Deux-Sèvres.

(8) Pour la faïencerie de Niort, on peut consulter aux archives départementales des Deux-Sèvres (Niort), sous la cote I F, fonds Tirant, le volumineux dossier de l'avoué des syndics de la faillite Lezay.

(9) Qu'il s'agisse d'ouvrages généraux ou de monographies qui tous se réfèrent plus ou moins à Fillon. Parmi les ouvrages généraux: CHAMPFLEURY [JULES HUSSON-FLEURY], *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution*, Paris, 1867, pp. 354, 359 (il a publié dans cet livre une relation appelée «liste de Glot», du nom du maire de Sceaux propriétaire de la manufacture de faïences et porcelaines établie dans cette ville, qui donne l'état des manufactures de faïences du royaume en 1789, au nombre desquelles figure celle de Poitiers, p. 383); A. JACQUEMART, *Les merveilles de la céramique*, III, Paris, 1869, pp. 128-131; *id.*, *Histoire de la*

le dépouillement des registres paroissiaux d'une part, et celui des actes notariés d'autre part ou, à leur défaut, des registres de contrôle des notaires.

La trace des faïenciers est difficile à saisir. Gens du voyage, ils se déplacent d'atelier en atelier, louant leur talent et, hormis quelques uns qui sont devenus des notables, ils ne se lient que très peu à la population des localités dans lesquelles ils séjournent. A part quelques actes qui les concernent personnellement, nous les avons trouvés dans les actes de baptêmes parmi les parrains, ou dans les actes des mariages et d'inhumations parmi les témoins.

L'exploitation des minutes notariales ou des registres de contrôle nous a procuré d'utiles précisions, mais la moisson reste cependant assez faible, car il semble que les principales phases de la vie de ces manufactures aient été constatées par des actes sous seings privés qui, sauf rares exceptions, n'ont pas été soumis au contrôle. Ils l'ont été lorsque, comme à Chef-Boutonne, les relations entre propriétaire et directeur ont débouché sur un procès. Les archives judiciaires nous ont permis en particulier de préciser les débuts de la fabrication à Chef-Boutonne.

Il nous est alors apparu que les quatre ateliers qui ont fonctionné sur le territoire de la province du Poitou aujourd'hui couvert par le département des Deux-Sèvres présentaient entre eux des liens résultant du

céramique, Paris, 1873; E. GARNIER, *Catalogue du musée de céramique de Sèvres*, IV, série D: *Faïences*, Paris, 1897, pp. 324-328 (descriptions de pièces de Rigné, Poitiers, Saint-Porchaire, Ile d'Elle; sur quatorze, huit ont été données par Benjamin Fillon); H. CLOUZOT, *Art du Poitou*, Paris, 1927; P. ALFASSA, J. BLOCH & J. CHOMPRET, *Répertoire de la faïence française au musée des Arts décoratifs*, Paris, 1933 (notices sur les faïenceries de Parthenay, Poitiers, Rigné, Saint-Porchaire et Saint-Savin. Deux assiettes attribués à Poitiers figurent dans le vol. V des planches, divers, pl. 12, figs. D et E); W. VIENNOT, «Essai d'une liste des localités françaises où l'on a fabriqué de la fayence du XVI^e au XVIII^e siècle», dans *Les Amis de Sèvres. Bulletin*, XVI, Sèvres, 1937 (cette liste donne les noms de Parthenay, Poitiers, Rigné, Saint-Porchaire et Saint-Savin); F. EYGUN, *Art des Pays d'Ouest*, Paris, 1965, pp. 260-262. Parmi les monographies ou articles, il convient de placer au premier rang la *Statistique du département des Deux-Sèvres* du préfet des Deux-Sèvres, DUPIN, Paris, l'An XII. On y trouve mentionnées les faïenceries de Rigné, Saint-Porchaire et Chef-Boutonne. Sur la faïencerie de Rigné, IMBERT, «Histoire de Thouars», dans *Mémoires de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, 2^e série, X, Niort, 1870; MORIN, *Histoire de Thouars*, Thouars, 1964. Sur la faïencerie de Chef-Boutonne, H. BEAUCHET-FILLEAU, «Recherches historiques sur Chef-Boutonne», dans *Mémoires de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, 3^e série, I, Niort, 1884; R. PROUST, «Contribution des registres paroissiaux et de l'état civil à l'histoire de la commune de Chef-Boutonne», dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 4^e série, VII, Poitiers, 1964, p. 589. Sur la faïencerie de Parthenay, M. POIGNAT, «Les faïences et faïenciers de Parthenay», dans *Revue du Bas-Poitou*, V-VI, Poitiers, 1972, pp. 357-361.

passage successif des ouvriers de l'un à l'autre, et qu'ils pouvaient faire l'objet d'une étude séparée, d'autant mieux que ce sont ceux pour lesquels a été recueillie la documentation la plus importante.

Nous avons donc tenté une approche successive de chacune de ces quatre manufactures dans leur histoire d'abord, puis dans leur fabrications ensuite, en essayant d'isoler quelques spécimens.

*

* *

Il convient toutefois de replacer préalablement ces créations d'ateliers dans un contexte territorial et économique qui dépasse la seule province du Poitou. Alors que La Rochelle a sa faïencerie depuis 1752 au moins, que Angoulême a la sienne depuis 1748, Saintes depuis 1731, Cognac depuis 1750 ⁽¹⁰⁾, il faut attendre les années 1760 pour voir les premières manufactures de faïences s'installer dans notre province. On assiste alors à une multiplication des établissements — il faut reconnaître à Benjamin Fillon le mérite de l'avoir mise en évidence.

Le milieu du XVIII^e siècle correspond à une profonde modification de grands centres faïenciers. Alors que les édits somptuaires de Louis XIV avaient conduit haut clergé, noblesse et grande bourgeoisie à se fournir de vaisselle de faïence, la découverte en Saxe du secret de la porcelaine dure et l'importation des porcelaines chinoises incitèrent cette même clientèle à se tourner vers la porcelaine ou la faïence de petit feu au détriment des produits antérieurs. Les milieux faïenciers traditionnels, comme Nevers ou Rouen par exemple, se mirent autour de 1750 à fabriquer des faïences destinées à une nouvelle clientèle, celle de la bourgeoisie moyenne. Ces nouvelles fabrications correspondent à l'ouverture d'ateliers dont l'apparition a été également favorisée par la réticence de l'administration royale à renouveler des privilèges déjà anciens ⁽¹¹⁾.

Ce ne sont pas les seuls motifs du retard apparent du Poitou. Le relatif relèvement du niveau de vie qui caractérise la seconde moitié du XVIII^e siècle a incité des couches de population encore moins fortunées à rechercher la vaisselle de faïence pour remplacer celle d'étain. Les créations d'ateliers poitevins sont directement issues de ces nouveaux besoins et du désir de les satisfaire. Ainsi pouvaient-ils espérer faire concurrence sur un marché

⁽¹⁰⁾ Les dates citées ici l'ont été, pour La Rochelle, à partir de l'ouvrage de G. MUSSET, *Les faïenceries rochelaises*, La Rochelle, 1888, et pour les autres, à partir de P. ALFASSA, J. BLOCH & J. CHOMPRET, *Répertoire de la faïence française au musée des Arts décoratifs*, cit.

⁽¹¹⁾ Ainsi, le non renouvellement du privilège accordé à Hustin provoque-t-il à Bordeaux, à partir de 1761, l'éclosion de nombreux ateliers.

désormais plus ouvert aux produits des faïenceries périphériques au Poitou, tous autant que ceux de grands centres traditionnels.

Cependant cette modification du marché paraît s'être produite plus tardivement en Poitou que dans les autres provinces. Les inventaires notariés peuvent confirmer cette évolution ⁽¹²⁾. Les « assiettes fleuries » qui y sont mentionnées ne doivent pas toutes provenir des ateliers rochelais ou nivernais, mais aussi pour une bonne part des manufactures poitevines.

*

* *

Sur le territoire du Poitou aujourd'hui couvert par le département des Deux-Sèvres, quatre faïenceries se sont créées au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il n'est pas sans intérêt de noter que dans la même région existaient encore à la même époque plusieurs centres potiers dont l'ancienneté et l'importance sont par ailleurs bien attestées: Saint-Porchaire, La Pionnière auprès de La Peyratte et La Guérinière auprès de Menigoute, dont la production était presque exclusivement consacrée à la vaisselle à usage domestique.

La plus ancienne de ces faïenceries est celle de Parthenay. Les minutes des notaires de cette ville ⁽¹³⁾ nous permettent de fixer avec précision la durée de cet atelier, dont nous savons par Maurice Poignat qu'il fut fondé par François Bon.

Suivant acte du 27 novembre 1761 ⁽¹⁴⁾, François Bon, tanneur à Parthenay, et Madeleine Ardouin, son épouse, prennent à bail de Charles Christophe Henry Guichard, seigneur d'Orfeuille, Gourgé et autres lieux, un grand corps de logis connu sous le nom de la Sablière, sis à Parthenay, paroisse Saint-Jean, entre la rue allant de la porte du Bourg-Belais au Poids des Farines d'une part ⁽¹⁵⁾, la rue Saint-François et la fausse rue conduisant au canton de la Juiverie ⁽¹⁶⁾ d'autre part. François Bon appartenait à une vieille famille de notaires parthenaisiens, mais il avait embrassé le métier

⁽¹²⁾ Nous disposons pour Parthenay de quelques inventaires pour les années 1761-1767. Deux inventaires de bourgeois de la ville mentionnent de nombreuses pièces de faïence et même quelques assiettes en porcelaine ou en terre finé, alors que celui d'un mâtayer de La Ferrière ne révèle que de la vaisselle d'étain (Niort, archives départementales des Deux-Sèvres, min. Cornuau, notaire à Parthenay, 3. E 3004 et 3005).

⁽¹³⁾ Nous remercions vivement M. Rabouam-Boudrin de nous avoir communiqué deux de ces actes.

⁽¹⁴⁾ Niort, archives départementales des Deux-Sèvres, min. Cornuau et Bouchet, notaires à Parthenay, 3. E 3003.

⁽¹⁵⁾ Aujourd'hui rue Jean-Jaurès.

de tanneur, qu'il exerçait faubourg Saint-Paul. Bon s'y était probablement enrichi et il ne faut voir en lui qu'un simple apporteur de capitaux.

Les termes du bail sont parfaitement explicites: François Bon loue cet immeuble pour y établir une manufacture de faïence et le seigneur d'Orfeuille lui permet de faire «les constructions et aménagements nécessaires et utiles à cette manufacture qui sont principalement de faire bâtir un four pour cuire les matières de caillou et fayance à l'usage de ladite manufacture dans la cour qui est à la suite du porche et principale porte du logis [...]. Il lui sera aussi permis de faire dans le jardin à côté du puy [...] les creux et fosses nécessaires et convenables pour passer, détremper et préparer les terres et matières destinées à la manufacture».

Le bail était fait pour neuf années, et à l'issue de celui-ci, soit à la Saint-Michel 1770, le logis devait être remis dans son état primitif. En fait, la suite fut tout à fait différente. Le 21 février 1766 ⁽¹⁶⁾, Bon achetait au seigneur d'Orfeuille le logis de la Sablière et nous savons par cet acte que la faïencerie était toujours en activité et qu'il y avait non pas un mais deux fours à faïence. Puis, le 19 juillet 1768, Bon revendait au bailli de Parthenay la maison qu'il venait à peine d'acheter ⁽¹⁸⁾.

Les termes de cette vente sont tout aussi explicites: François Bon et sa femme promettaient de livrer la jouissance de l'immeuble au bailli pour la Saint-Michel prochaine (1768) «auquel temps ils la videront de corps et d'habitation et ne nettoieront tous les appartements, mais comme ils ont fait bastir deux fours à fayance dans l'une des cours dudit logis et qu'ils y ont un moulin, des tours et autres ustencilles servant à l'usage de la manufacture de fayance qu'ils y exerçaient, il est entendu et convenu qu'ils auront jusqu'à Noël prochain pour oster toutes les distes ustencilles ainsi que les mathériaux qui proviendront de la démolition des dits fours [...] s'obligent également de combler et d'aplanir les fosses qui sont dans le jardin dudit logis ainsi que les fosses desdits fours et d'aplanir la cour et le partaire».

Ainsi la faïencerie de Parthenay disparaissait avant l'expiration du terme prévu au contrat originel, la Saint-Michel 1700. Ce sont sûrement les difficultés financières que Bon avait rencontrées dans son activité de faïencier et les mauvaises relations qu'il entretenait avec ses ouvriers — il était alors en procès avec l'un d'eux, François Dain — qui l'ont conduit à interrompre prématurément son entreprise. Bon va se retirer dans sa propriété de Boisseau, sise paroisse de Châtillon-sur-Thouet. On le trouve qualifié de bourgeois dans les registres de cette paroisse et il y décède le 31 mai 1783 à l'âge de 57 ans.

⁽¹⁶⁾ Aujourd'hui rue Saint-François et rue de la Juiverie.

⁽¹⁷⁾ Parthenay, office notarial, étude Darres, acte Andrieux, notaire à Parthenay.

⁽¹⁸⁾ *Id.*, *ibid.*.

Il ne semble donc pas y avoir eu de faïencerie à Boisseau. Il y aura une autre tentative pour installer un atelier du même genre pendant la période révolutionnaire à Parthenay, due à Mathurin Favier, potier de Saint-Porchaire réfugié dans la capitale de la Gâtine ⁽¹⁹⁾. Celui-ci y a travaillé de l'an IV à l'an IX, époque à laquelle il prenait à bail la faïencerie de Saint-Porchaire, alors à peine relevée de ses cendres ⁽²⁰⁾.

Nous avons trouvé dans les registres paroissiaux de Parthenay (Saint-Jean et Saint-Laurent), quelques noms de faïenciers, encore que leur identification n'ait été possible que parce que quelques uns d'entre eux ont figuré dans le personnel de la manufacture de La Rochelle dans les années qui suivent leur passage à Parthenay.

— Gaspard Creuzeau (Creuseau ou Cruzeau), qu'on voit mentionné dans les registres de la paroisse Saint-Jean en 1762 et 1763, pour le baptême d'un fils, alors que sa femme est marraine dans le second acte le concernant ⁽²¹⁾.

— Jean-Adam Windschickelle, dont on sait par Musset ⁽²²⁾ qu'il était originaire de Caltenbrunne dans le pays de Bade où son père exerçait déjà la profession de faïencier, est cité à plusieurs reprises dans les registres de la paroisse Saint-Jean du 9 décembre 1761 au 13 juin 1763, comme parrain d'un fils de Bon ou de celui de Creuzeau ou encore comme témoin dans des actes de mariages. On ne peut s'empêcher de rapprocher ces dates de celle de l'acquisition par Bon du logis de la Sablière.

Creuzeau et Windschickelle disparaissent des registres de Parthenay dans le deuxième semestre de 1763. On les retrouve tous deux à La Rochelle dans les premiers jours de 1764. On peut penser qu'ils ont quitté la faïencerie de Bon, contrat terminé, ou par suite de mésentente avec ce dernier. Nous sommes tentés, par le rapprochement des dates, d'attribuer au faïencier badois la mise en place de l'atelier de Parthenay et sa direction pendant les premiers mois de son existence.

Il y a eu d'autres faïenciers. Ainsi François Dain, qui semble qu'il avait déjà travaillé chez Bon depuis environ deux ans lors de son mariage célébré à l'église Saint-Laurent le 21 janvier 1766. Des différends se sont élevés entre les deux au cours de la même année et le procès qui les opposait

⁽¹⁹⁾ TURPIN, «Une manufacture de poterie à Parthenay sous la Révolution», dans *Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, II, Niort, 1906, p. 383.

⁽²⁰⁾ Mauléon, office notarial, acte Bëllinck, du 12 vendémiaire an IX.

⁽²¹⁾ G. MUSSET, *op. cit.*, p. 165.

⁽²²⁾ *Id.*, *ibid.*, p. 177.

était pendant devant le présidial de Poitiers en 1767 ⁽²³⁾. C'est probablement dans ce procès que réside la cause de la disparation prématurée de la faïencerie de Parthenay.

Nous avons relevé d'autres noms qui nous paraissent avoir un lien possible avec l'établissement du tanneur faïencier: Jean Boulau, beau-frère de Creuzeau, Michel Malidor ou Jacques Abélard, qui semblent être des relations de Dain ou de Bon. Cependant leur identification en tant que faïenciers n'a pu être faite.

La faïencerie de Parthenay disparaissait avant terme, peut-être victime d'avoir été trop tôt lancée, alors que les autres manufactures ouvertes plus tard ont sinon prospéré, tout au moins survécu jusqu'à la Révolution.

*

* *

Parmi les ateliers créés après la fermeture de la faïencerie de Parthenay, celui de Saint-Porchaire paraît bien être le premier en date. Il se singularise parmi les établissements poitevins du même genre, car, à la différence des autres, il a été installé dans une localité qui connaissait déjà une activité céramique importante et ancienne: à la fin du XVIII^e siècle, dix-sept fours y étaient en activité et la production de la poterie devrait l'industrie principale de ce petit bourg depuis plusieurs siècles puisque la présence de nombreux potiers est attestée depuis au moins le XV^e siècle ⁽²⁴⁾.

Il s'agit ici d'une initiative du seigneur du lieu, François Louis de Liniers, seigneur de la Guyonnière, château où était établi le siège de la châtellenie de Saint-Porchaire. Il installa sa faïencerie dans des bâtiments qui lui appartenaient, à la sortie du bourg en bordure du vieux chemin de Noirterre sur la droite. Les immeubles qui correspondent en 1811 ⁽²⁵⁾ à la faïencerie sont ceux de la famille de Liniers, puisque Chevallier, qui en était alors propriétaire, reconnaissait comme auteur médiat le département des Deux-Sèvres, qui les avait confisqués sur la famille de Liniers qui avait émigré ⁽²⁶⁾.

La création en remonte vraisemblablement à l'année 1770. On peut le déduire d'une requête formée par le seigneur de Saint-Porchaire dans le

⁽²³⁾ Parthenay, Papiers Maurice Poignat.

⁽²⁴⁾ CHARLES MERLE, «Le centre potier de Saint-Porchaire», dans *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 2^e série, IV, Niort, 1983, pp. 117-124.

⁽²⁵⁾ Cadastre ancien du bourg de Saint-Porchaire, levé en 1811.

⁽²⁶⁾ Niort, archives départementales des Deux-Sèvres, Q. 66: procès-verbal de la vente de la faïencerie de Saint-Porchaire par les administrateurs du département à Gervais Protest d'Estrapières à La Rochelle.

courant de l'année 1777 ⁽²⁷⁾ pour obtenir un privilège exclusif de la vente de faïence et de poterie dans le territoire de sa paroisse. Si celle-ci n'est pas le résultat escompté, l'exposé des motifs n'est pas sans intérêt. Il y est dit que l'établissement de cette manufacture lui fut dicté par la cherté des grains qui, six ans auparavant, avait occasionné beaucoup de misère dans la population. La courbe des prix du blé de seigle présente en effet un important clocher pour l'année 1770 ⁽²⁸⁾. Même si on peut penser que de Liniers était en réalité plus préoccupé par la concurrence qui faisait à sa fabrique celle de Rigné, il existe peut-être des raisons de croire aux dires du seigneur de Saint-Porchaire. Si on dresse la courbe du nombre des potiers de ce bourg, on s'aperçoit qu'elle diminue à partir de l'année 1757 pour parvenir aux années 1770-1773 à son niveau le plus bas. Cette « crise de l'emploi » qui pourrait être corrélative à une hausse du prix des céréales, pourrait expliquer la décision de créer une faïencerie. Il semble donc qu'on puisse dater du début des années 1770 les commencements de la faïencerie de Saint-Porchaire.

Encore faut-il faire observer que, d'après les registres de contrôle des notaires, le sieur de La Guyonnière avait loué le 18 août 1768 ⁽²⁹⁾ à Michel Boyer, potier en terre, une poterie au bourg de Saint-Porchaire. S'agit-il de la faïencerie? Nous ne saurions le préciser, mais ce qui est certain, c'est que ce même Michel Boyer apparaît dans les registres de la paroisse, qualifié de maître faïencier, au début de l'année 1772. Boyer n'est pas seul à Saint-Porchaire; il y est avec toute sa famille. Son fils, également prénommé Michel, s'y maria en 1775 et on suit sa trace tant dans les registres paroissiaux que dans les registres de contrôle jusqu'en 1782. Le père décèdera à Saint-Porchaire à la fin de 1772; le fils sera jusqu'en 1782 toujours qualifié de faïencier. Avec eux on trouve Claude Denou, le gendre de Boyer père, qui figure encore dans les registres de la paroisse comme faïencier. Il quittera ensuite Saint-Porchaire pour Rigné. Il est tentant de penser que les Boyer père et fils ont été les directeurs de ce faïencierie de Saint-Porchaire, du moins dans la première époque.

Pour celle-ci, les registres paroissiaux nous donnent les noms de quelques faïenciers qui semblent avoir travaillé à Saint-Porchaire:

— Thomas Berthié ou Bertié, à l'occasion du baptême de son fils, le 17 août 1775. Celui-ci paraît être d'origine nivernaise ⁽³⁰⁾.

⁽²⁷⁾ Paris, archives nationales, F 12-1476; *Revue poitevine et saintongeaise*, VI, Poitiers-Saints, 1889, p. 337.

⁽²⁸⁾ PASCAL PAINEAU, *Une paroisse du bocage bressuirais au XVIII^e siècle: Chanteloup* (mémoire de maîtrise, université de Poitiers), Poitiers, 1982, p. 52.

⁽²⁹⁾ Niort, archives départementales des Deux-Sèvres, 2 C 272: administration du domaine, registres de contrôle des notaires, bureau de Bressuire.

⁽³⁰⁾ DU BROC DE SEGANGE, *op. cit.*, p. 131.

— Pierre Petit, qu'on trouve qualifié de faïencier dans l'acte de baptême de son fils, le 5 décembre 1778. Le parrain en est Philbert Dubois qui, l'année précédente, était peintre à la manufacture de Rigné. Ce dernier était, semble-t-il, apparenté à une famille de faïenciers nivernais ⁽³¹⁾. Petit ira ensuite travailler à Rigné, avant de regagner la Touraine, qui paraît être son pays d'origine.

Avec l'année 1782 apparaît ce qu'on pourrait appeler une nouvelle génération de faïenciers, et on peut y voir un lien avec le départ présumé de la famille Boyer.

Philippe Dubreuil, mentionné à Saint-Porchaire du début de 1781 à son décès survenu le 27 février 1786, est qualifié de faïencier dans son acte d'inhumation. Si Dubreuil semble être étranger à Saint-Porchaire, les autres faïenciers sont en revanche originaires du bourg et paraissent appartenir au milieu des potiers.

Ainsi en est-il de Pierre Charon, fils d'un boulanger du bourg, qui est qualifié de faïencier de 1783 à 1787, époque de son décès. Il en est de même pour Jean Gaillard, gendre d'un potier de Saint-Porchaire, faïencier de 1784 à la Révolution. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'après la Révolution il travaillera à nouveau à la faïencerie de Saint-Porchaire. Il en est également ainsi pour Jean ou Jacques Métay, manœuvre à la faïencerie de 1785 à 1790.

La lecture des registres paroissiaux suggère deux époques dans la vie de cette manufacture: la première, avec la famille Boyer, avec l'aide de faïenciers qu'on pourrait qualifier de «professionnels», puis une autre à partir de 1782, avec un recrutement beaucoup plus local, sous une direction actuellement inconnue, celle peut-être de Dubreuil.

En partie incendiée et détruite pendant les guerres de Vendée, la faïencerie de Saint-Porchaire était à nouveau en activité en 1800. Elle le restera jusqu'au début de l'année 1854.

*

* *

La création de la manufacture de Rigné suit de peu celle de Saint-Porchaire. Là aussi nous avons affaire à une initiative du seigneur dont relevait ce petit bourg du Thouarsais. Il était et est encore composé de deux hameaux distincts: l'un, le Ruault, où se trouvait le château de l'Audérie, demeure de Jean-Baptiste-François de La Haye Laudérie, propriétaire de

⁽³¹⁾ *Id., ibid.*, p. 144.

la faïencerie, et le second, Rigny-Iversais ⁽³²⁾, où il installa celle-ci dans des immeubles qui en ont conservé le nom. Les restes du four qu'on y aperçoit encore actuellement sont ceux de la tuilerie qui lui succéda au XIX^e siècle, mais on devine cependant l'articulation des divers bâtiments, «fours, magasins, et chambres pour les ouvriers [...]», comme il est dit dans l'avis paru dans les *Affiches du Poitou* du 23 septembre 1784. On y voit encore les traces du bassin qui servait à décanter les terres.

C'est probablement dans le courant de l'année 1774 que la fabrication de la faïence y commença. Le numéro du 19 octobre 1775 des *Affiches du Poitou* contenait l'avis suivant: «On écrit de Thouars qu'on a établi depuis quelques temps près de cette ville une fayancerie qui a le plus grand succès et on nous en promet des détails que nous nous empresserons de publier». Les premiers noms de faïenciers ont été relevés dans les registres de l'année 1774. On peut également rapprocher de ces éléments le prêt de 8.000 livres souscrit par le sieur de La Haye le 19 juin 1775 ⁽³³⁾, dont on peut supposer qu'il a servi à financer les premières dépenses. Les papiers de l'Audérie semblent perdus. Lors de la vente de la terre en janvier 1808, ceux-ci ont été transférés au nouvel acquéreur, le comte Charles Brunet de Neuilly, dont la descendance, qui a quitté Rigné dans le cours du XIX^e siècle, semble aujourd'hui éteinte, ce qui nous prive des baux.

Nous sommes tentés, d'après le dépouillement des registres paroissiaux, de distinguer trois périodes dans le déroulement de l'existence de la manufacture.

La première va de 1774 à 1778 environ. Elle correspond à la présence à Rigné d'un certain nombre de faïenciers, parmi lesquels figure en particulier Claude Denou, gendre de Michel Boyer, que nous avons déjà rencontré à Saint-Porchaire. Présent dans les registres de 1774 à 1777, il est tantôt appelé faïencier ou maître faïencier et paraît avoir été le premier directeur de la faïencerie. Au demeurant, l'épouse du seigneur de l'Audérie est la marraine de l'un de ses enfants.

En même temps que lui figurent selon leur ordre d'apparition:

— Jean Debesse, qualifié de tourneur en faïence, de 1775 à 1778, année de son décès survenu le 30 mars, qui semble être apparenté à une famille de faïenciers nivernais ⁽³⁴⁾.

⁽³²⁾ *Les fiefs de la vicomté de Thouars d'après l'inventaire de Jean Frédéric Poisson*, publ. par le duc de LA TRÉMOILLE & H. CLOUZOT, Niort, 1893, p. 146. Le toponyme d'Yversais apparaît également dans les registres paroissiaux de Rigné.

⁽³³⁾ Thouars, office notarial, étude Albrespy-Pitaud, Acte Rouault, notaire à Thouars.

⁽³⁴⁾ DU BROC DE SEGANGE, *op. cit.*, p. 131.

— Nicolas Sautier ou Fautier, tourneur en faïence en 1775.

— Jean-Adam Windschickelle, celui-là même que nous avons rencontré aux origines de la faïencerie de Parthenay. Il est allé ensuite travailler à La Rochelle. Il est présent à Rigné de 1776 à 1778.

— Pierre Bréant, tourneur en faïence en 1777 et 1778, qu'on peut rapprocher d'un faïencier de Rouen cité par Pottier dans son *Histoire de la faïence de Rouen* ⁽³⁵⁾.

— Jacques Poireau, «manœuvre de Monsieur de la Haye», décédé le 6 septembre 1776.

— Philbert Dupois, qualifié en 1777 de peintre à la faïencerie, qui paraît être originaire de Nevers. L'année suivante, il sera à Saint-Porchaire.

— Antoine Moser, peintre, présent le 30 mars 1778 à l'inhumation de Jean Debesse. Est-ce le même que celui cité par Hans Haug, en 1770 ⁽³⁶⁾?

La seconde période coïnciderait avec l'arrivée à Rigné de Pierre Petit. Ce faïencier, que nous avons déjà rencontré à Saint-Porchaire, paraît avoir été le second directeur de la manufacture de Rigné. Sa femme est qualifiée de fermière de la faïencerie dans l'acte de décès de l'un de ses fils, et il est mentionné de 1780 à 1782. Par l'acte de naissance d'un autre de ses enfants ⁽³⁷⁾, Jean, nous savons qu'il était en 1786 à Neuville-de-Touraine, où il exerçait toujours la même profession. Il semble bien cependant qu'il ait quitté le pays thouarsais en 1784. Le numéro du 23 septembre des *Affiches du Poitou* publiait l'annonce suivante: «A affermer faïencerie près de Thouars appartenant à M. de la Haye de Rigny. Elle est très facile d'exploitation et a toutes les commodités nécessaires: four, magasins, chambres pour les ouvriers. S'adresser à M. de la Haye en sa terre de Rigny près Thouars». En même temps que Petit, un faïencier originaire de Saintes, Jacques Dury, dont le père aurait été le directeur de la manufacture des Sazerac à Saintes, est mentionné dans les registres de 1782 ⁽³⁸⁾.

Il semble bien qu'une interruption de l'activité de la faïencerie se soit produite autour de l'année 1784, interruption qui pourrait être confirmée par l'absence des faïenciers dans les registres de Rigné de 1782 à 1786.

⁽³⁵⁾ ANDRÉ POTTIER, *op. cit.*, p. 186.

⁽³⁶⁾ HANS HAUG, *Les faïences et porcelaines de Strasbourg*, Strasbourg, 1922, rééd. Paris, 1979, p. 41.

⁽³⁷⁾ Bressuire, archive municipale, état-civil de Saint-Porchaire, s./n.

⁽³⁸⁾ DANGIBEAUD, «Notes sur les potiers, faïenciers et verriers de la Saintonge», dans *Recueil de la Commission d'Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, La Rochelle, 1883, p. 267.

La mise en ferme de la faïencerie pourrait correspondre à une cessation temporaire, peut-être le départ du directeur.

La reprise de l'activité a dû être concomittante avec l'arrivée à Rigné d'un faïencier originaire de Bergerac, qui avait auparavant dirigé la manufacture de Chef-Boutonne, Jean Perchain. Celui-ci, qui y était encore présent le 13 juin 1786 ⁽³⁹⁾, est qualifié de «maître et directeur de la fabrique de faïence de Rigné», dans l'acte de baptême de sons fils Jean, le 25 mai 1788. On peut supposer que la reprise de l'exploitation s'est produite dans le courant de l'année 1787. Perchain restera dans le pays thouarsais. On connaît le nom de l'un des ouvriers de cette période: Jean Arnould, garçon faïencier, mentionné de 1788 à 1790.

Perchain décédera à Rigné le 21 novembre 1791. Il avait été précédé dans la tombe par Jean-François de La Haye, décédé le 23 juin 1790. Ces décès successifs mettront un terme définitif à la fabrication de la faïence dans le pays thouarsais. Dupin ne mentionne la faïencerie de Rigné que pour dire qu'elle était fermée depuis huit années ⁽⁴⁰⁾.

*

* *

Comme celle de Parthenay, la faïencerie de Chef-Boutonne doit son existence à un marchand de ce bourg, Jean Orillat dit le Jeune. Les différents arrêts qui ont jalonné le long procès qui l'opposa à son directeur, Jean Viette, nous ont permis de mieux connaître les circonstances de la vie de cet établissement.

Tout au long de l'année 1776, le 12 septembre, Orillat rencontre à Châteauneuf-sur-Charente le faïencier Jean Viette qui venait, à la suite du départ de ses ouvriers pour Cognac, de fermer l'établissement qu'il avait ouvert quelques années plus tôt ⁽⁴¹⁾. Les deux hommes décident de s'associer pour fonder une manufacture de faïence au bourg de Chef-Boutonne. La durée de la société sera de quinze ans et Orillat fera toutes les avances, tandis que Viette conduira les ouvriers et y travaillera lui-même. Ces conventions sont contenues dans un acte sous seing privé qui serait resté inconnu si les relations entre tous les deux n'avaient pas tardé à s'envenimer, les amenant à le faire contrôler pour lancer la procédure ⁽⁴²⁾.

Celle-ci fut émaillée de nombreux arrêts, tant de la juridiction consulaire de Poitiers ⁽⁴³⁾ que du Parlement de Paris ⁽⁴⁴⁾. Entamée en août 1779, elle se termina par une transaction intervenue après le dernier arrêt du Parlement de Paris rendu le 11 janvier 1782.

⁽³⁹⁾ Pour la baptême de sa fille Suzanne.

⁽⁴⁰⁾ DUPIN, *op. cit.*, p. 31.

Ce fût surtout une bataille d'experts. A ceux nommés par Poitiers, Louis Sazerac, faïencier à Angoulême pour Viette, et Mathurin Epron, faïencier à Tours, pour Orillat en remplacement de Cruzat, de Saintes, primitivement commis, succédèrent ceux nommés par le Parlement de Paris: Pierre Lebrun, fabricant de faïence à Saint-Christophe de Touraine, pour Orillat et Pierre Pasquet, fabricant de faïence au Pont Joubert, paroisse de Sainte-Radegonde de Poitiers, pour Viette.

Les juges de Poitiers avaient repris dans leur décision définitive ⁽⁴⁵⁾ le rapport des deux premiers experts, rapport au demeurant confondant pour Viette et qui contient des éléments intéressants pour la vie de la fabrique. La première vente de faïence avait eu lieu le 30 octobre 1777 ce qui place le démarrage de la fabrication dans le courant de cette année. Le produit des ventes depuis cette date jusqu'au mois de juillet 1779 s'élève à la somme de 12.299 livres 14 sols 1 denier, pour une durée d'environ deux ans, somme qui nous paraît relativement faible. Viette avait vu large, car il avait ouvert des dépôts à Ruffec, Civray, Poitiers, Niort, Fontenay-le-Comte, Aulnay. Mais les dépenses pour la même durée se montaient à la somme de 14.901 livres 5 sols 5 deniers. La perte qui s'ensuivait n'était certainement pas le résultat recherché par Orillat, et on doit y voir la cause de la rupture entre ceux-ci.

Le rapport des experts nommés par le Parlement de Paris était moins dur pour Viette sans pour cela le décharger totalement. Finalement, le Parlement autorisait Orillat à faire vendre les faïences fabriquées par Viette et entreposées dans les divers magasins ⁽⁴⁶⁾, et ce fut celui-ci qui racheta en décembre 1782 sa propre fabrication ⁽⁴⁷⁾, sans doute pour éviter des paiements plus onéreux et mettre fin au procès.

La marche de la manufacture avait été interrompue par les opérations d'expertise, et sans attendre l'issue du procès, Orillat engageait un nouveau directeur: Jean Perchain. Celui-ci, originaire de Bergerac, était le fils d'un

⁽⁴¹⁾ ROBERT DELAMAIN, «Les arts céramiques en Angoumois», dans *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, LXXVII, Angoulême, 1934 [1935], pp. 44-45.

⁽⁴²⁾ Niort, archives départementales des Deux-Sèvres, 2 C 489: administration du domaine, registres du contrôle des notaires, bureau de Chef-Boutonne.

⁽⁴³⁾ Poitiers, archives départementales de la Vienne, B suppl. 1, liasse 71, arrêts des 6 août 1779, 10 décembre 1779 et 22 février 1780.

⁽⁴⁴⁾ Paris, archives nationales, X1B 4103, 8596, 4110, 4128, 4940, 4150, arrêts des 16 mars, 4 avril, 23 juin 1780, 20 mars 1781, 11 janvier 1782.

⁽⁴⁵⁾ Le 22 février 1780.

⁽⁴⁶⁾ Le 11 janvier 1782.

⁽⁴⁷⁾ Chef-Boutonne, office notarial, étude Pierron, Acte Prieur, notaire à Chef-Boutonne, des 9 et 28 décembre 1782.

faïencier qui, né à Montpellier, était venu fonder en Périgord une fabrique de faïence qu'il avait ensuite vendue à la famille Bonnet ⁽⁴⁸⁾. Le 1^{er} décembre 1781, Perchain épousait à Chef-Boutonne Marie-Madeleine Prieur. Alors que le procès opposant Orillat et Viette n'était pas encore terminé, Perchain était qualifié dans son acte de mariage de «directeur de la fabrique de fayance de ce lieu».

Les magasins ayant été purgés des faïences de Viette, la fabrication pouvait reprendre. Perchain va rester à Chef-Boutonne jusque dans le courant de l'année 1786, avant de gagner Rigné pour y révéler la manufacture de faïence que le seigneur de l'Audérie y avait fondée quelques années auparavant.

Nous connaissons par les registres paroissiaux les noms de quelques-uns des faïenciers qui ont travaillé à Chef-Boutonne, sûrement avec Perchain puisque leur présence y est attestée dès 1781, mais sans qu'on puisse affirmer qu'ils étaient déjà là du temps de Viette.

— Georges Biauveau, originaire de la paroisse Saint-Pierre de Saint-Yrieix en Limousin, qu'on trouve mentionné deux fois, dont la seconde à l'occasion de son mariage avec Marianne Joncla le 11 juin 1782.

— Gaspard Creuzeau, que nous avons déjà rencontré à Parthenay et dont nous savons par Musset ⁽⁴⁹⁾ qu'il était encore à La Rochelle le 14 novembre 1777 et y participait à la manifestation des ouvriers de cette manufacture. Creuzeau restera à Chef-Boutonne, depuis 1781 au moins (il est présent au mariage de Perchain) jusqu'à son décès, survenu le 5 août 1790.

— Louis Vigand vient aussi de La Rochelle. Sans doute a-t-il suivi Creuzeau. Il participe avec lui à la manifestation des ouvriers ⁽⁵⁰⁾ et, présent à Chef-Boutonne dès 1782 au moins, il en épouse la fille le 21 août 1785.

On est ainsi conduit à considérer que deux périodes ont rythmé la vie de la manufacture de Chef-Boutonne: la première avec Jean Viette depuis la conclusion de l'association avec Orillat jusqu'à sa rupture intervenue en juillet 1779, puis une seconde avec la présence de Perchain qui paraît bien avoir dirigé cet atelier jusqu'à son départ pour Rigné, départ

⁽⁴⁸⁾ Pour la famille Perchain, on consultera avec intérêt l'ouvrage de JEAN THUILE, *La céramique ancienne à Montpellier*, Paris, 1943, p. 278.

⁽⁴⁹⁾ G. MUSSET, *op. cit.*, p. 165.

⁽⁵⁰⁾ *Id.*, *ibid.*, p. 176.

donc nous ignorons les raisons. La vie de la faïencerie semble avoir continué jusqu'à la Révolution, sûrement sous la direction de Creuzeau.

Nous ignorons actuellement l'emplacement de cette fabrique, mais si on se limite aux termes du rapport des experts commis par Poitiers, qui reprochaient à Viette d'avoir fait construire un moulin à eau pour broyer les couleurs, on peut supposer qu'elle avait été installée sur les rives de la Boutonne.

Il semble qu'elle ait fonctionné jusqu'après la Révolution. Dupin, dans sa *Statistique* de l'an XII, la mentionne comme employant encore sept ouvriers. L'un d'eux, Philbert Talbotier, se mariait à Chef-Boutonne le 5 juin 1810. Le même figure en 1818 dans le personnel de la faïencerie de Niort parmi les créanciers de la faillite de la famille Lezay. Ceci laisse penser que la manufacture de Chef-Boutonne avait, à cette époque, fermé ses portes.

*

* *

Cette approche de l'histoire de nos quatre faïenceries serait incomplète, si elle n'était prolongée par un essai d'identification de leurs productions. Si celles-ci sont pratiquement inconnues, il ne s'ensuit pas forcément qu'on doive en rester à ce constat d'ignorance; mais il faut bien convenir que ce problème est, dans l'état actuel de nos connaissances, difficilement soluble, et ceci vaut pour l'ensemble des fabrications issues des ateliers poitevins.

Il n'existe que très peu de pièces de référence, et encore faut-il, d'entrée de jeu, faire observer que la majorité d'entre elles provient de dons faits par Benjamin Fillon, dont on sait la suspicion qu'il inspire. Ainsi en est-il d'une assiette attribuée à la fabrique de Rigné, actuellement conservée au musée de Sèvres et décrite par Fillon dans *L'art de terre* comme représentant saint Jean-Baptiste avec l'inscription: «Jean Baptiste Jagault, 1773». En réalité, la dédicace est celle-ci: «Jean Baptiste Jagault, No^{re}, 1770»⁽⁵¹⁾, et à cette époque nous n'avons pas trouvé trace de faïenciers dans les registres de cette paroisse. En outre, et nous avons pu le constater, cette assiette est typiquement nivernaise. Au demeurant, il ne semble pas qu'on puisse faire remonter au delà de 1773-1774, les débuts de la fabrication dans ce petit bourg du Thouarsais.

Par ailleurs, les passages successifs des faïenciers d'un atelier à un autre, comme la diversité de leurs origines, excluent qu'on puisse espérer découvrir un style bien affirmé pour chaque manufacture. En réalité, c'est tout le contraire. Si l'on veut bien considérer les cheminements suivis par certains d'entre eux, tels Denou qui, d'abord installé à Saint-Porchaire, gagne ensuite

(51) E. GARNIER, *op. cit.*, p. 324, n° 995.

Rigné, ou Petit, qui suit le même itinéraire, ou encore Dubois, dont la route croise celle des deux précédents mais en sens inverse, on peut, sans grand risque, tenir pour assuré qu'ils ont fait dans ces deux ateliers les mêmes productions. Perchain a assuré successivement la direction des faïenceries de Chef-Boutonne et de Rigné sans que pour cela on puisse en déduire que son faire ait été modifié. Les voies suivies par Creuzeau et Windschickelle sont encore plus compliquées: Parthenay d'abord, La Rochelle ensuite pour tous les deux, puis Chef-Boutonne pour le premier, Rigné pour le second; nul doute qu'ils aient employé dans ces deux centres des procédés rochelais.

La diversité des origines de ces faïenciers est tout aussi éclatante: trois viennent de La Rochelle ou y ont séjourné: Creuzeau, Vigand, Windschickelle; Moser est, semble-t-il, venu de Strasbourg; trois sont liés à des familles de faïenciers nivernais: Berthié, Debesse et Dubois; Perchain est originaire de Bergerac, Bréant de Rouen, Dury de Saintes; Charron, Gaillard, Métay à Saint-Porchaire ont été formés sur place; avant de diriger Chef-Boutonne, Viette a fondé la manufacture de Châteauneuf-sur-Charente, près d'Angoulême. Enfin, pour plusieurs, nous ignorons tout d'eux. Nul doute que chacun ait continué à employer ses procédés habituels.

Aussi apparaît-il très vite qu'on ne peut espérer trouver un style bien déterminé pour chacune de ces fabriques et qu'il est préférable de rechercher des motifs décoratifs ou des agencements qui présentent une certaine originalité, sans vouloir les rattacher à tout prix à une faïencerie, mais bien plutôt à un ensemble. Dans l'état actuel de nos connaissances, la base de ces recherches est encore très limitée. Nous disposons seulement de quelques pièces qu'une tradition ancienne attribue à certains de nos ateliers. La majorité de celles-ci appartient aux collections du musée de Thouars, dont une grande partie est constituée par les donations consenties par les frères Barré, Gustave et Henri, tous deux médecins. Si le premier semble avoir surtout collectionné les tableaux à Paris, où il exerçait sa profession, le second, résidant à Thouars, paraît bien avoir recueilli dans sa clientèle thouarsaise l'essentiel des céramiques, parmi lesquelles figurent de nombreuses faïences qu'il attribuait à la faïencerie de Rigné. Parmi celles-ci, quelques-unes seulement nous ont paru appartenir à cet atelier. Il s'agit de faïences de grand feu et les assiettes ont toutes l'aile chantournée.

La première est un plat à barbe en faïence blanche, portant sur le fond les armes de Jean-Baptiste-François de La Haye Laudérie, propriétaire de la faïencerie: d'or à six merlettes de sable posées, trois, deux et une, avec un filet denticulé au rebord de l'aile ⁽⁵²⁾ [Pl. I].

⁽⁵²⁾ Thouars, musée, Inv. 233.01.245. Long.: 0,382 m. Pour la famille La Haye-Laudérie, voir H. BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* [...], 2^e éd., IV, Poitiers, s./d. [1906], pp. 748-750.

Plusieurs séries d'assiettes doivent être également rattachées à cette manufacture. Tout d'abord sept qui présentent un décor polychrome de trois fleurettes dans une couronne de lauriers tressés entourée de filets sur le fond avec frise de fleurettes et filet au rebord ⁽⁵³⁾. Une huitième en est conservée au musée de Bressuire ⁽⁵⁴⁾.

Puis six décorées d'une tulipe panachée de jaune et brun avec fleurettes au fond, quadrillés et feuilles de fougères stylisées sur l'aile ⁽⁵⁵⁾ [Pl. III, n° 1]. Une variante de ce décor existe également dans lequel les feuilles de fougères sont remplacées par des clochettes ⁽⁵⁶⁾ [Pls. II et III, n° 2].

Enfin trois présentent une tulipe jaune avec des fleurettes liées ensemble au fond avec frises de feuilles concentriques au marli et sur l'aile ⁽⁵⁷⁾ [Pl. III, n° 3].

Ces trois types de décors nous paraissent originaux et nous ne les avons rencontrés que dans le Nord des Deux-Sèvres. Le second mérite un développement supplémentaire. Il nous est apparu comme étant assez proche dans sa composition de certains décors bergeracois exécutés, il est vrai, au petit feu. Si on se souvient que Perchain, dernier directeur de Rigné, était originaire de cette ville, on est tenté de lui attribuer ce décor, mais il faut, bien entendu, admettre qu'il a pu être également réalisé à Chef-Boutonne, qu'il a dirigée avant de venir à Rigné. Au demeurant, ce décor pourrait correspondre à une époque antérieure à l'introduction du petit feu à Bergerac.

Moins bien typée que les assiettes précédentes, une soupière ⁽⁵⁸⁾ dont le décor polychrome à la rose manganèse sur fond blanc a mal supporté la cuisson tout autant que l'inscription qui court à base du couvercle: «M. de Lagatrounie avocat en Parlement à Thouars», sans date, peut être rattachée à Rigné. Sa forme à côtes rappellerait celle de pièces de forme montpelliéraines ou bordelaises [Pl. IV, n° 1]. Le personnage auquel cette faïence a été dédiée n'a pu à ce jour être identifié.

Un encrier trilobé en faïence blanche à décor polychrome de fleurettes ⁽⁵⁹⁾ [Pl. IV, n° 2] peut être également attribué à cette même fabrique en la rapprochant de la soupière ci-dessus.

Enfin, appartenant à l'ancienne collection Imbert, deux grands cachepots de jardin sont attribués à Rigné ⁽⁶⁰⁾ [Pl. V, nos 1-2]. Le décor polychrome

⁽⁵³⁾ *Id.*, Inv. 247.01.269 à 253.01.275. D.: 0,228 m.

⁽⁵⁴⁾ Bressuire, musée, Inv. 71.005, ancienne collection des Amis du vieux Bressuire, don Merle.

⁽⁵⁵⁾ *Id.*, Inv. 241.01.233 à 246.01.238. D.: 0,233 m.

⁽⁵⁶⁾ Bressuire, collection Charles Merle. D.: 0,227 m.

⁽⁵⁷⁾ Thouars, musée, Inv. 238.01.239 à 240.01.241. D.: 0,233 m.

⁽⁵⁸⁾ *Id.*, Inv. 234.01.279. D.: 0,260 m.

⁽⁵⁹⁾ *Id.*, Inv. 237.01.441. Long.: 0,130 m.

⁽⁶⁰⁾ *Id.*, Inv. 235.02. et 236.02. D.: 0,396 m et haut.: 0,485 m.

de personnages chinois et les chevrons du pied, même s'ils évoquent une indiscutable influence nivernaise, ne remettent pas en cause cette attribution qui, en raison de leur provenance locale, nous paraît plausible.

Semblable origine vaut aussi pour trois autres pièces: deux bouteilles à passants dont la panse aplatie porte la date 1782 inscrite en manganèse, données l'une par un habitant d'Oiron et l'autre par un ébéniste de Thouars ⁽⁶¹⁾, ainsi qu'un sucrier rond à couvercle et deux anses à décor polychrome de guirlandes et filets donné par un ancien maire de Thouars, Reverdit ⁽⁶²⁾. Si ce n'étaient ces provenances locales, l'attribution à une fabrique quelconque serait tout-à-fait illusoire, ce genre de pièces ayant été fabriqué un peu partout en France à la fin de l'Ancien Régime. Les deux bouteilles viennent de l'ancienne collection Imbert, le sucrier du legs Barré.

S'il est possible d'avancer quelques hypothèses sur les productions de Rigné en isolant quelques spécimens, il en va tout autrement pour les autres manufactures. Il est vraisemblable qu'une partie des fabrications de Saint-Porchaire se rapproche sensiblement de celles de Rigné, puisque les mêmes faïenciers ont travaillé dans ces deux ateliers. Par ailleurs, il faut bien convenir qu'attribuer presque exclusivement à Saint-Porchaire, comme l'avait fait Fillon, des faïences à fond noir communément appelées «culs-noirs» n'était pas sérieux, car il s'agit là d'une production commune à toutes les fabriques françaises à la fin de l'Ancien Régime. A l'évidence, Saint-Porchaire, comme les autres manufactures, a fait des plats ou assiettes de ce type, sans qu'on puisse, en dehors de précisions sur leur provenance, les attribuer à une manufacture plutôt qu'à une autre. Tout au plus peut-on les rattacher à une région.

Sans être mieux renseigné sur les productions de Parthenay ⁽⁶³⁾, nous avons cependant pour cette manufacture quelques éléments d'appréciation. Nous savons par les conclusions développées par Dain devant le Présidial de Poitiers ⁽⁶⁴⁾ lors du procès qui l'opposait à François Bon, propriétaire de la faïencerie, que celle-ci produisait entre autres choses des plats, des

⁽⁶¹⁾ *Id.*, Inv. 286.02.144 et 287.02.146. Haut.: 0,195 et 0,170 m.

⁽⁶²⁾ *Id.*, Inv. 274.01.285. Haut.: 0,150 m.

⁽⁶³⁾ BENJAMIN FILLON, dans son *L'art de terre chez les Poitevins*, p. 175, avait signalé un service de table aux armes des Guichard d'Orfeuille: d'argent à trois têtes de léopard lampassés et couronnées de gueules peintes en bleu et surmontées d'une couronne de marquis remplissant le fond des assiettes et des plats qu'entoure une bordure de petits lambrequins de même couleur. Lorsqu'on sait que Bon a installé sa faïencerie dans un immeuble appartenant à cette famille, on est tenté d'attribuer ce service à la manufacture de Parthenay. Encore faudrait-il savoir ce que sont devenus les pièces le composant et peut-être également en démontrer l'existence.

assiettes ou des mazarines. Très peu de ces pièces sont actuellement connues. Cependant il existe dans des collections particulières plusieurs faïences qui proviennent de la famille du faïencier parthenaisien: une petite soupière ou sucrier ⁽⁶⁵⁾, un plat et deux assiettes ⁽⁶⁶⁾, que la tradition orale rattache à cet atelier.

La petite soupière ou sucrier est de forme ronde avec un couvercle, munie de deux anses doubles à enroulements et cabochons et la prise du couvercle est en forme de fruit en relief. Le décor de grand feu est fait de cartouches ornés de paysages ou monuments entre des quadrillés, tant sur la panse que sur le couvercle, avec des moustiques et des papillons. Un bouquet est placé sur le fond de la pièce. L'ensemble est traité dans une polychromie assez vive. Cette faïence beaucoup plus luxueuse que ce qu'on peut s'attendre à trouver dans une fabrique tout-à-fait secondaire se rapproche de productions nivernaises communément qualifiées à la manière de Saxe. La présence d'un faïencier allemand aux débuts de la fabrication nous semblerait être un argument en faveur de l'attribution à Parthenay de cette pièce délicate.

En ce qui concerne le plat et les assiettes attribués à cette fabrique, nous sommes un peu plus réservés. Le plat de forme ovale, à bord fortement découpé d'une manière qui rappelle des modèles italiens ou allemands, présente sur un émail gris blanc un décor de fleurettes en polychromie de bleu, vert, jaune, manganèse, disposées au centre et sur les ailes, avec des feuilles de fougères en forme d'accolade et surtout de petites feuilles à trois lobes assez curieuses. Le trait est fait en manganèse, et les bords sont moulurés comme ceux des plats d'argent [Pl. VI, n° 1].

L'assiette numéro un présente au centre un bouquet fleuri cerné par une rangée de perles manganèse au marli, l'aile étant décorée de fleurettes tournées vers le fond et placées entre des branches à petites feuilles bleues formant des arcs de cercle, séparées par des fleurettes. L'ensemble évoque des tissus. On notera la présence de rehauts de rouge de fer [Pl. VI, n° 2].

La seconde assiette présente au centre un bouquet à la rose manganèse avec fleurettes et branchages alors que l'aile est ornée d'une frise de fleurettes réunies par un filet manganèse à feuilles [Pl. VI, n° 3].

⁽⁶⁴⁾ Parthenay, Papiers Maurice Poignat.

⁽⁶⁵⁾ Collection Poignat, ancienne collection Turpin et provenant de la descendance de François Bon. Haut.: 0,130 m et D.: 0,148 m.

⁽⁶⁶⁾ Ces trois pièces sont dans une collection particulière à Parthenay et ont été acquises de mademoiselle Lacour, descendante de François Bon (renseignement Maurice Poignat). Nous remercions ce dernier pour l'aide qu'il nous a apportée. Long. du plat: 0,380 m; D. des assiettes: 0,228 m pour la première, 0,230 m pour la deuxième.

Une autre assiette ⁽⁶⁷⁾, présentée comme provenant de la région d'Amailoux, est décorée en camaïeu bleu d'un œillet stylisé au centre avec au rebord un galon avec peignés identique à ceux de deux assiettes attribuées à Poitiers et figurant dans les planches du *Répertoire de la faïence française* [Pl. VII, n^{os} 1-2]. Même si celle-ci ne provient pas de Parthenay, peut-être a-t-elle des chances d'appartenir à une fabrication poitevine.

S'il est vraisemblable qu'une partie des productions de la seconde période de Chef-Boutonne puisse être proche de celles de Rigné, compte tenu de la présence de Perchain dans l'un et l'autre de ces deux ateliers, nous ne connaissons rien des faïences fabriquées par Viette. Une assiette de l'ancienne collection Bonnet ⁽⁶⁸⁾, trouvée dans la région de Saint-Maixent, pourrait peut-être se rattacher à cette fabrication; décorée en grand feu d'un œillet au centre et d'un galon ondulé au rebord, elle présente une pâte grossière [Pl. VIII, n^o 1]. Beauchet-Filleau ⁽⁶⁹⁾ avait attribué à cet atelier plusieurs bouteilles à large panse et long goulot ornées du mot *BOY* ou *ROY*, mais ce sont là des productions communes à toutes les manufactures de la fin de l'Ancien Régime.

Finalement, nous joignons à ce rapide survol cinq pièces que nous pensons proviennent du Poitou. Trois appartiennent à des collections déjà anciennement rassemblées et présentent un arbre stylisé traité en bleu et vert sur terrasse au centre avec un galon à peignés au bord, mais disposés en sens inverse de ceux rencontrés sur l'assiette numéro trois de Parthenay. L'une, conservée au musée de Bressuire, vient de l'ancienne collection Bonnet et porte au dos une étiquette d'exposition malheureusement illisible ⁽⁷⁰⁾ [Pl. VIII, n^o 2]; les deux autres sont encore dans une collection privée à Bressuire ⁽⁷¹⁾. Mais la forme de ces assiettes est très proche de celle des faïences rouennaises. Cependant, sans pouvoir les rattacher à une fabrique plutôt qu'à une autre, nous sommes tentés de considérer qu'il s'agit là de fabrications poitevines.

En font aussi probablement partie deux autres faïences qui sont au musée de Bressuire. La première, trouvée dans la région de Thouars, est un plat rond à bord chantourné et revers noir, décoré en camaïeu bleu de

⁽⁶⁷⁾ Thouars, collection particulière.

⁽⁶⁸⁾ Actuellement conservée au musée de Bressuire, Inv. 76.423. Don docteur Louis Merle et Madame, née Germaine Bonnet.

⁽⁶⁹⁾ H. BEAUCHET-FILLEAU, «Recherches historiques sur Chef-Boutonne», *art. cit.* Il y signale quelques assiettes qui lui ont été présentées comme provenant de la faïencerie de Chef-Boutonne, mais l'imprécision de leur description leur enlève tout utilité.

⁽⁷⁰⁾ Bressuire, musée, Inv. 74.341. D.: 0,288 m, don docteur Louis Merle.

⁽⁷¹⁾ Mademoiselle Renée Besnard.

grand feu d'une corbeille fleurie au centre et galon sur le rebord de l'aile, le tout cerné d'un trait de manganèse ⁽⁷²⁾ [Pl. VIII, n° 3]. La seconde, provenant de la région de Secondigny, est un petit plat octogonal, profond, à fond plat, décoré en camaïeu bleu de grand feu, d'une fleur au centre avec galon ondulé avec perles souligné d'un filet et d'une ligne de godrons sur le rebord de l'aile ⁽⁷³⁾ [Pl. VIII, n° 4].

Il va de soi que cette énumération ne saurait être tenue pour exhaustive. Tout au plus entendons-nous lui donner une simple valeur indicative. Elle illustre en tout cas la difficulté qu'on peut rencontrer dans la recherche des attributions, leur fragilité et les limites qu'on ne peut dépasser.

*

* *

Les quatre ateliers que nous venons d'étudier ne rendent pas compte de la totalité des fabrications poitevines. Il n'est cependant pas sans intérêt de souligner que, sur les sept manufactures de faïence qui ont fonctionné en Poitou durant les dernières années de l'Ancien Régime, quatre, soit plus de la moitié, ont été créées sur le territoire de la province aujourd'hui couvert par le département des Deux-Sèvres, la distinction toute théorique entre haut et bas Poitou étant ici transcendée. A n'en pas douter, il y a là une corrélation avec une activité céramique antérieure et avec la présence de bancs d'argile plus importants ici qu'ailleurs.

Mais on peut cependant étendre à l'ensemble des ateliers poitevins une partie des conclusions qu'on peut tirer de cet exposé. Nous sommes en présence de manufactures peu importantes, dont la production a été peu considérable. Le nombre de faïenciers répertoriés pour chacune d'entre elles demeure très limité: cinq dans le meilleur des cas pour Rigné lors de la première époque, de deux à trois pour les autres. Cela nous paraît ne souffrir aucun doute, même si on peut penser qu'il faut compléter ces chiffres d'ouvriers par un nombre actuellement inconnu de journaliers dont les noms ne nous sont pas parvenus et qui étaient occupés à la préparation des terres, à la manutention ou autres tâches accessoires.

Leur production est demeurée relativement faible. Nous n'avons, il est vrai, que peu d'éléments pour en appréhender son importance. Cependant, l'exemple de Chef-Boutonne pour laquelle nous avons quelques données peut être mis en exergue. La produit des ventes de faïences pour les deux premières années de la fabrication s'est élevé à environ 12.300 livres, somme

⁽⁷²⁾ Bressuire, musée, Inv. 73.328.

⁽⁷³⁾ *Id.*, Inv. 84.676, don docteur Louis Merle.

qui nous paraît faible. On peut raisonnablement penser que les mêmes proportions peuvent être admises pour les autres manufactures.

On pourrait également ajouter sans grande crainte d'être démenti qu'il s'agit d'une production à caractère populaire et actuellement mal définie. Même si ces ateliers ont exécuté des pièces de commande, celles-ci demeurent l'exception, l'essentiel de la fabrication ayant été de qualité beaucoup plus rustique, dans le but de concurrencer les produits analogues commercialisés par les manufactures rochelaises ou nivernaises, avec lesquels les productions poitevines se sont confondues et le demeurent encore. Au surplus, ce caractère populaire a conduit les érudits poitevins du XIX^e siècle à s'en désintéresser. Nul doute que l'influence de Fillon ait été ici particulièrement néfaste.

Il semble bien, par ailleurs, que ce soit seulement à partir des années 1770 que l'industrie faïencière ait pris son essor en Poitou, la tentative de Parthenay restant prématurée, même si son échec est lié à des difficultés internes à l'entreprise.

Les faïenciers, ouvriers ou directeurs, qui ont participé à la fabrication des faïences poitevines reconnaissent des origines très diverses. Il est, dans l'état actuel de nos connaissances, hasardeux de chercher à déterminer les courants commerciaux ou les affinités qui ont dirigé leur choix. On le perçoit cependant assez bien pour quelques uns d'entre eux, comme Perchain par exemple. Pour celui-ci, il s'agit d'un itinéraire traditionnel emprunté par de nombreux faïenciers au XVIII^e siècle, qui, partant de Nevers, passe par Montpellier et empruntant ensuite la vallée de la Garonne, irrigue les diverses manufactures du Sud-Ouest de la France. Des ramifications ont pu aboutir à La Rochelle et dans le Poitou. On peut admettre qu'il ait été effectivement suivi par quelques uns des faïenciers qui nous occupent. Force est cependant de reconnaître que nous manquons singulièrement de preuves pour le démontrer. On doit également penser à d'autres influences venues du Nord de la France.

Mais que penser de ce faïencier badois, Jean-Adam Windschickelle, dont on sait le rôle que lui prêtait Musset dans l'introduction du petit feu à La Rochelle? S'agit-il d'un simple ouvrier ou n'est-il pas plutôt le représentant de grands centres de l'Est de la France chargé de trouver de nouveaux marchés? Probablement les deux à la fois, mais la question reste posée.

Quoi qu'il en soit, les faïences poitevines ont sûrement une qualité nettement supérieure à celle qu'avait voulu leur attribuer Benjamin Fillon. Notre but serait déjà presque atteint si nous parvenions à en prouver l'intérêt.

SOMMAIRE

À partir d'une breve estimation critique de l'étude de Benjamin Fillon [1864] auprès de la ceramique traditionnelle du Poitou, les auteurs analysent l'histoire des manufactures de faïence lesquelles ont travaillé pendant la deuxième moitié du XVIII^e dans plusieurs localités d'une aire de celle ancienne province couverte aujourd'hui par le département des Deux-Sèvres: Parthenay, Saint-Porchaire, Rigné et Chef-Boutonne.

Traçant le cadre comparatif de l'évolution de chacune des faïenceries, sans oublier le contexte régional dans lequel elles s'inséraient, les auteurs compilent les principales données sur leurs propriétaires, directeurs et ouvriers.

Finalement ils offrent un essai d'identification des pièces dont leur production est attribuée aux mêmes centres, et qui se trouvent déposées dans les musées de Thouars et Bressuire et aussi dans quelques collections privées.

RESÚMEN

A partir de una breve apreciación crítica del estudio de Benjamin Fillon [1864] sobre la cerámica tradicional del Poitou (zona del Centro de Francia), los autores analizan la historia de las fábricas de faenza que trabajaron durante la segunda mitad del siglo XVIII en varias localidades de un área de aquella antigua provincia que pertenece hoy al departamento de Deux-Sèvres: Parthenay, Saint-Porchaire, Rigné et Chef-Boutonne.

Trazando el cuadro comparativo de la evolución de cada una de dichas manufacturas, sin olvidar el contexto regional en que se insertaban, compilaron las principales noticias acerca de sus propietarios, directores y operarios.

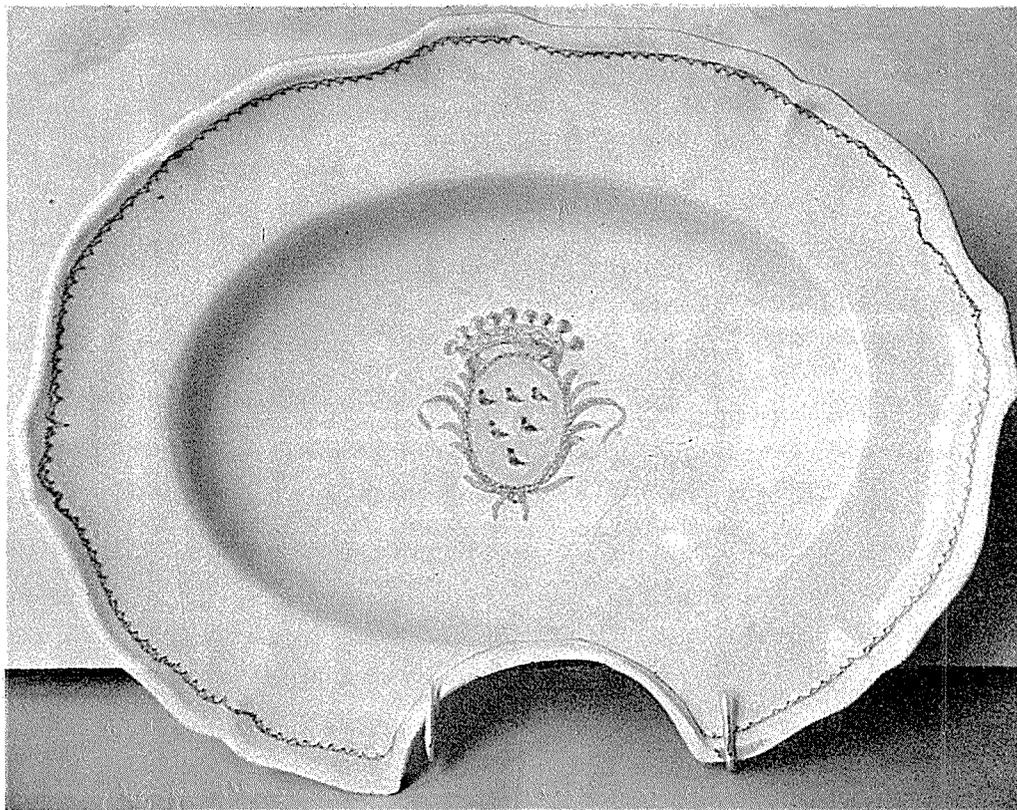
Finalmente, ofrecen una tentativa de identificación de las piezas cuya producción es atribuida a los mismos centros y que se encuentran depositadas en los museos de Thouars y Bressuire y además en algunas colecciones particulares.

RESUMO

A partir de uma breve apreciação crítica do estudo de Benjamin Fillon [1864] sobre a cerâmica tradicional do Poitou (zona do Centro da França), os autores analisam a história das fábricas de faiança que laboraram, durante a segunda metade do século XVIII, em várias localidades do território daquela antiga província que pertence actualmente ao departamento de Deux-Sèvres: Parthenay, Saint-Porchaire, Rigné e Chef-Boutonne.

Traçando o quadro comparativo da evolução de cada um destes estabelecimentos, sem esquecer o contexto regional em que se inseriam, coligem as principais notícias acerca dos seus proprietários, directores e operários.

Finalmente, oferecem um tentame de identificação das peças cuja produção é atribuída aos mesmos centros e que se encontram depositadas nos museus de Thouars e Bressuire e, ainda, em algumas colecções particulares.



Plat à barbe aux armes de Jean-Baptiste-François de la Haye-Laudérie, seigneur de Rigné, propriétaire de la faïencerie de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).

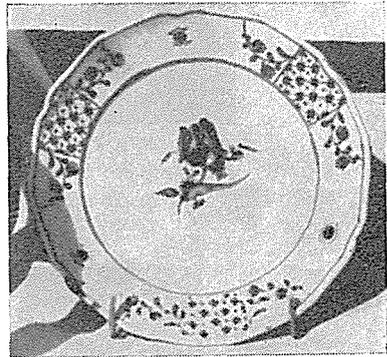


Assiette, faïence de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).





1. Assiette, faïence de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



2. Assiette, faïence de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



3. Assiette, faïence de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



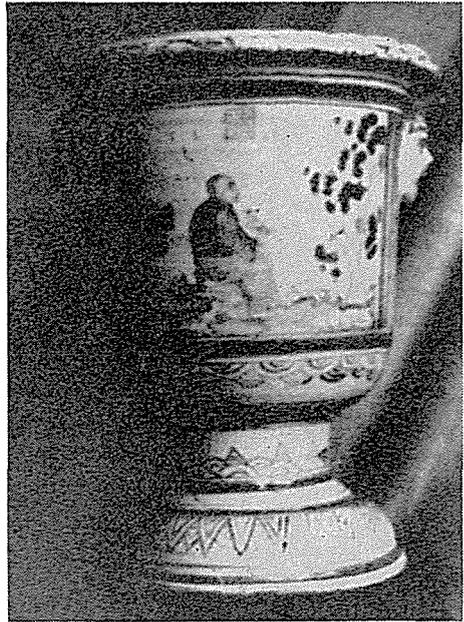
1. Soupière attribuée à la fabrique de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



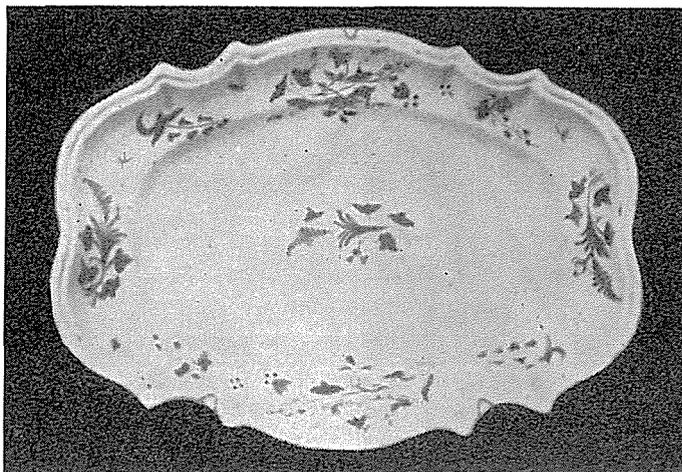
2. Encrier attribué à la fabrique de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



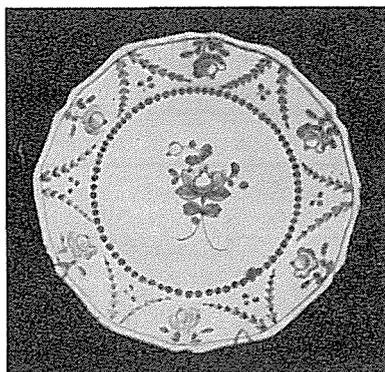
1. Vase de jardin (d'une paire) attribué à la fabrique de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



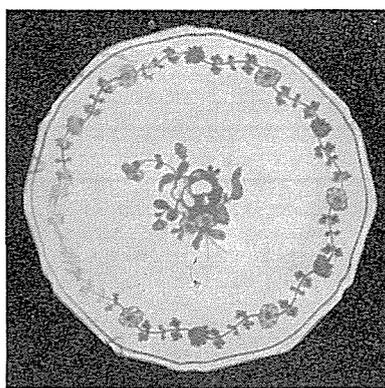
2. Vase de jardin attribué à la fabrique de Rigné, dernier quart du XVIII^e siècle (Thouars, musée).



1. Plat long attribué à la fabrique de Parthenay, 1761-1768 (Parthenay, collection particulière).



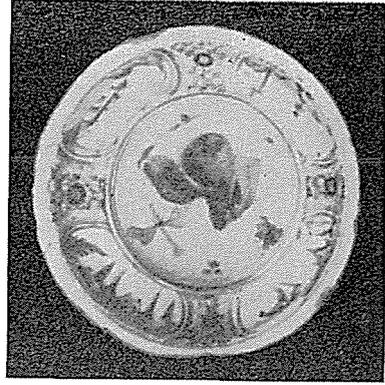
2. Assiette attribué à la fabrique de Parthenay, 1761-1768 (Parthenay, collection particulière).



3. Assiette attribué à la fabrique de Parthenay, 1761-1768 (Parthenay, collection particulière).



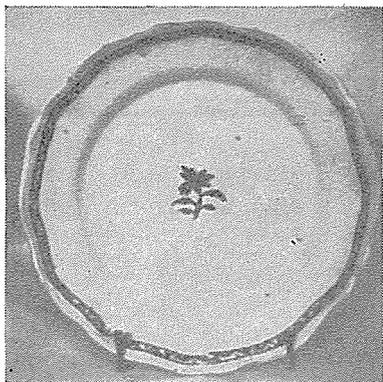
1. Assiette attribuée à la fabrique de Parthenay, 1761-1763? (Parthenay, collection particulière).



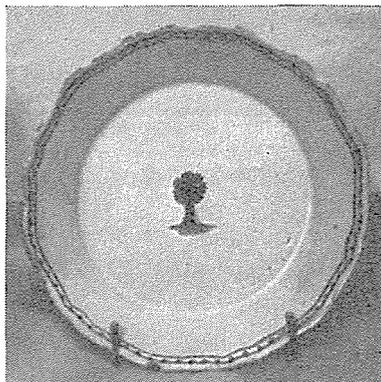
2. La même que ci-dessus avec son couvercle.



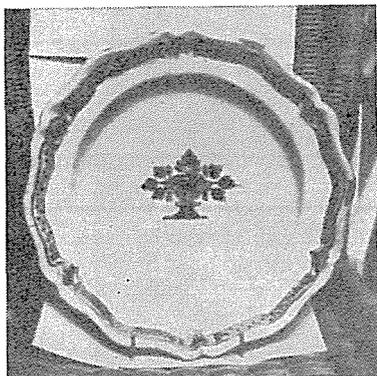
3. Ecuelle à anses à enroulements, faïence de Parthenay, 1761-1763? (Parthenay, collection Poignat).



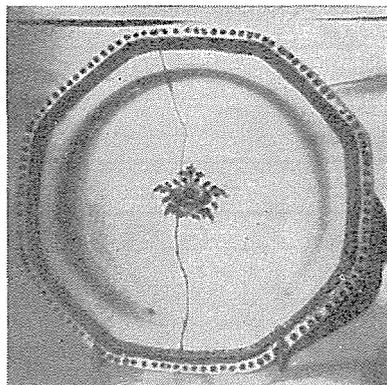
1. Assiette attribué à la fabrique de Chef-Boutonne, fin du XVIII^e siècle (Bressuire, musée).



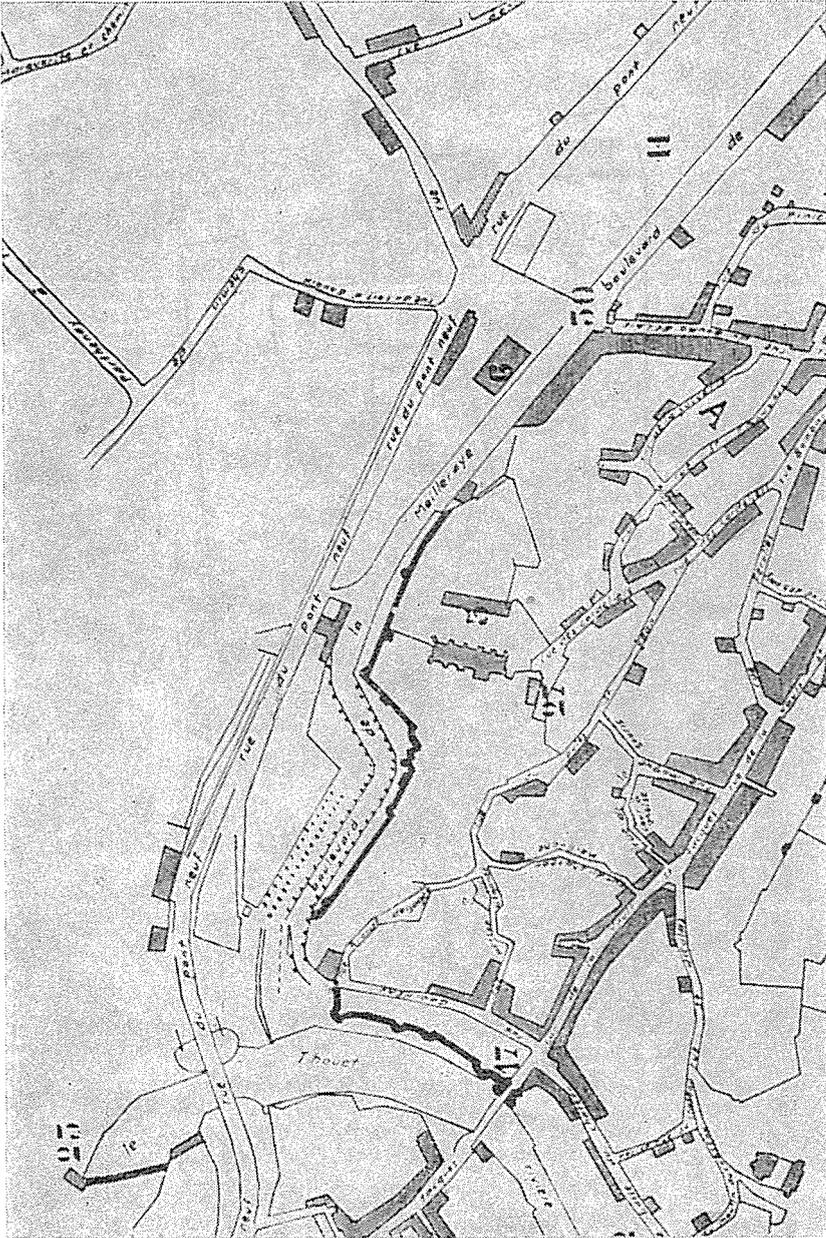
2. Assiette en faïence du Poitou?, fin du XVIII^e siècle (Bressuire, musée).



3. Plat rond à revers noire, faïence du Poitou?, fin du XVIII^e siècle (Bressuire, musée).

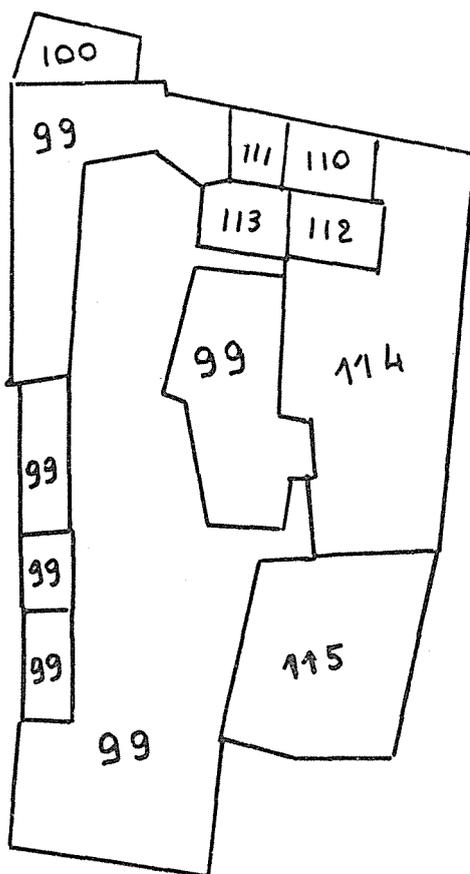


4. Petit plat octogonal, faïence du Poitou?, fin du XVIII^e siècle (Bressuire, musée).



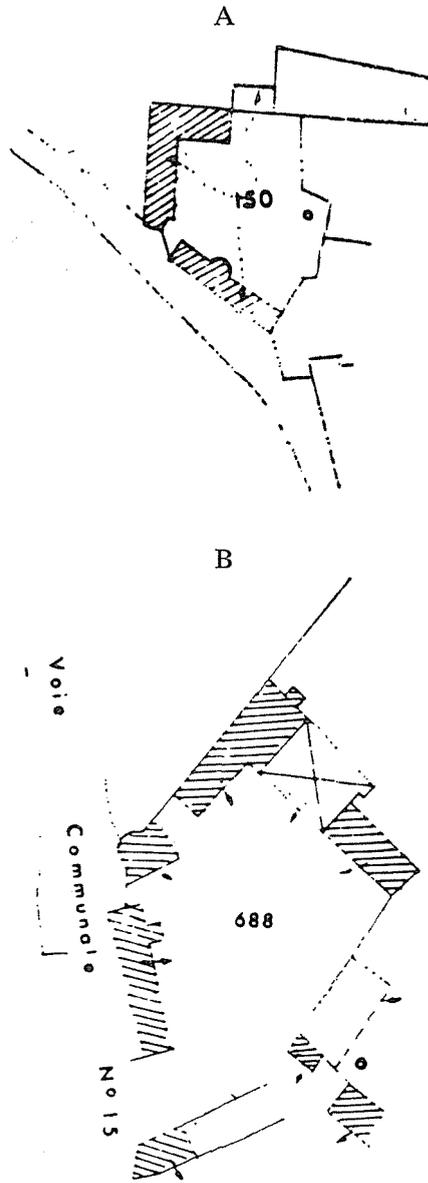
Emplacement de la faïencerie de Parthenay, d'après le plan d'alignement de 1864.

- A — Emplacement de la faïencerie.
- 3 — Eglise Saint-Croix.
- 6 — Halles.
- 11 — Place du Drapeau.
- 17 — Porte Saint-Jacques.
- 23 — Moulin Godineau.
- 27 — Place des Cordeliers.



Plan de la faïencerie de Saint-Porchaire, d'après le cadastre de 1811.

- Parcelles 99 : maison et cour de la faïencerie.
- 100 : quaireux (cour).
- 110 : douve (bassin).
- 111 : mail (endroit pour entreposer la terre).
- 112 : mail.
- 113 : mail.
- 114 : ouche.
- 115 : pailler.

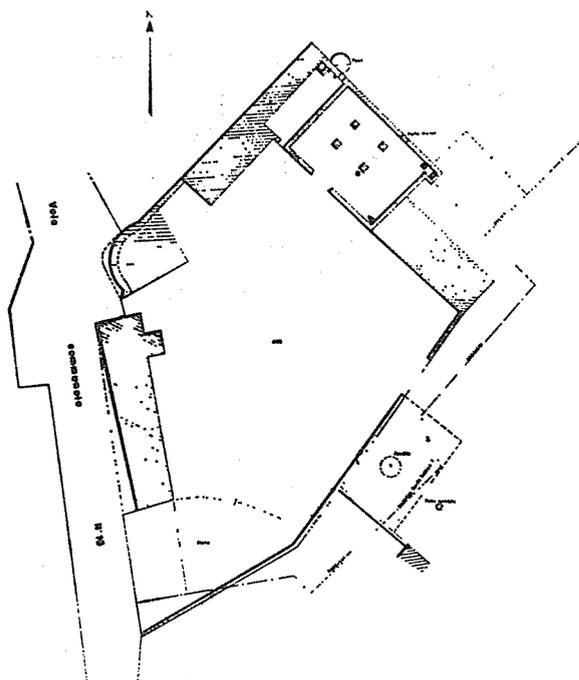


1. Faïencerie de Rigné.

A — État ancien.

B — État nouveau.

(Extrait du plan cadastral).



Plan de masse de la faïencerie de Rigné.

(Extrait du plan cadastral).

LA MIGRACION CABOVERDEANA HACIA LA ARGENTINA

ANÁLISIS DE UNA ALTERNATIVA

POR

Marta M. Maffia (*)

ORIENTACION

Dos fueron los puntos de partida tenidos en cuenta para llevar a cabo este trabajo, por un lado la vasta obra del Profesor Antonio Carreira, investigador caboverdeano quien realizó estudios de diversa índole (históricos, económicos, políticos, demográficos, etc.) de las poblaciones portuguesas y caboverdeanas, y por otro, los trabajos (textos y películas) que hemos realizado en el Laboratorio de Análisis de Datos Antropológicos (LARDA) de la Facultad de Ciencias Naturales y Museo de la Universidad Nacional de La Plata, bajo la dirección del Dr. Héctor Lahitte, en base al trabajo de campo efectuado con grupos de migrantes caboverdeanos y sus descendientes radicados en Provincia de Buenos Aires.

La «pauta que conecta» ambos puntos de vista es el FENOMENO DE LA MIGRACION.

En virtud de lo expresado anteriormente obviaremos una presentación demasiado extensa del tema y remitiremos al lector a la Bibliografía presentada al finalizar el mismo.

INTRODUCCION

La migración caboverdeana hacia la Argentina, que comienza a fines del siglo pasado, principios del XX, con fecha muy imprecisa, cobró relevancia a partir de la década del veinte, con la presencia de pequeños grupos

(*) Miembro de la Carrera del Investigador del Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas de la Argentina.

o individuos provenientes de las islas de San Vicente y Santo Antão, en su mayoría, San Nicolão, Fogo y Brava, en menor medida.

Esta «actitud de migrar», según nos relatan nuestros informantes, se internaliza como respuesta a situaciones desfavorables, de distinto orden: naturales (suelo y clima), económicas, políticas y sociales. En consecuencia, en los caboverdeanos que no lograban llenar sus niveles de aspiración con los elementos tradicionales y como resultado del aumento de la disconformidad, se incentivaba la necesidad de buscar otros ámbitos donde hacer realidad sus aspiraciones, elaborando para ello (sobre todo los primeros) las que denominamos «estrategias de migración» a modo de esquemas o modelos, los que «a posteriori» son internalizados por el grupo.

De este modo «la decisión de migrar», llega a ser una clase de alternativa dentro del recuadro local de referencia, precisamente porque puede ser manejada en términos de obligaciones tradicionales de parentesco, patrones de amistad o un sentimiento de comunidad.

I. — LA DECISION DE MIGRAR

El problema que afrontamos al tratar de entender las decisiones reales tomadas por otros, es que este entendimiento está obstaculizado por nuestro desconocimiento y el de los otros — en este caso nuestros informantes —, de todas las variables o componentes intervinientes en la toma de la decisión. De ahí la importancia que revisten ciertos tipos de documentos personales, como las cartas, enviadas y recibidas por los migrantes al permitirnos aliviar algunas de las dificultades existentes para su comprensión. Por ejemplo, en ellas se pueden analizar las motivaciones, el grado de deliberación que la precedió, la estrategia de la migración, etc., aspectos muy poco tenidos en cuenta en los estudios sobre migración. En nuestro caso, la dilucidación de algunos de estos problemas nos sirvieron como punto de partida para realizar una serie de entrevistas tendientes a profundizar algunos aspectos de gran complejidad. Por ejemplo, pudimos reconocer que «el carácter de la decisión», en términos de grado de deliberación, podía variar desde una elección altamente racional, hasta la pura impulsividad en la que no podía descubrirse ninguna etapa conciente de deliberación.

En segundo término, y más respondiendo a un artificio analítico, que facilitase la comprensión, que a una realidad vivida, distinguimos tres períodos en la «toma de decisión»: un primer período, de germinación o incubación; un segundo período, de evaluación de las alternativas y de los posibles resultados de la elección, que denominamos el ajuste de la decisión.

Y finalmente un tercero, en el cual se situaría el trazado del plan o estrategias a utilizar para alcanzar la meta o fin perseguido.

Estos períodos se caracterizan por la presencia de una serie de componentes surgidos de la información brindada por los migrantes, los que serán ejemplificados con segmentos extraídos de estos relatos.

El período de germinación puede ser entendido a partir de la siguiente secuencia: las *fuentes de información* como *fuentes de influencia*, es decir, como generadoras de influencia.

Las fuentes de información primaria (respecto a quiénes, dónde, cómo y cuándo migrar) fueron: parientes y amigos radicados en el extranjero, los que a través de cartas intentaban influir (conciente o inconcientemente) sobre sus compatriotas, las instituciones escolares y los numerosos viajeros, que desde distintas procedencias, arribaban al puerto internacional de Mindelo (San Vicente).

«...mi señora leyó siempre la vida de la Argentina, leía bastante y conocía la Argentina a través de los libros y además mi mamá estaba acá...»

«...ya quieren a la Argentina por tradición... porque además los que van llevan una imagen, que uno los escucha y ya se entusiasma...»

A través de estas fuentes se componen las distintas alternativas con las que configuraban, por ejemplo, las distintas imágenes del lugar de destino.

«...uno que va, por ejemplo, de Norteamérica, va con plata... uno que va de la Argentina, lo ve bien vestido, a la actualidad...»

«... mi mamá quería venir a la Argentina, como todos, incluso prometió vestido de novia, porque se creía que en la Argentina se juntaba la plata con la mano, no sé como es, esa ilusión de la Argentina; y entonces se decidió a viajar...»

Respecto de la *edad*, el *sexo* y el *parentesco*, las fuentes de información-influencia pueden configurarse del siguiente modo:

SEXO

La mujer influye sobre el hombre.

EDAD

Los más viejos influyen sobre los más jóvenes.

PARENTESCO

Esposa e hijos influyen sobre el esposo.

Los padres influyen sobre los hijos.